

Chers parents,

La garderie et la restauration scolaire seront assurées pendant la première semaine du mois juillet, **soit 4 jours, du 1^{er} au 5 juillet 2019**. Les tarifs appliqués seront les tarifs journaliers ci-dessous, en fonction de la tranche de vos revenus.

TRANCHES MENSUELLES DE REVENUS	TARIFS JOURNALIERS RESTAURATION SCOLAIRE	TARIFS JOURNALIERS PANIERS REPAS	TARIFS JOURNALIERS GARDERIE
De 0 à 800 €	1,20 €	1 €	1,40 €
De 801 à 1 100 €	1,50 €	2 €	1,60 €
De 1 101 à 1 500 €	2,20 €	3 €	1,90 €
De 1 500 à 2 200 €	2,60 €	4 €	2 €
De 2 201 € et plus	2,80 €	5 €	2,10 €

Vous pouvez procéder à l'inscription et au paiement pour ces deux services : restauration et garderie, **du 5 au 25 juin 2019**, au pôle administratif de Périnet.